

COMPTES

RAPPORT DE GESTION
FINANCIÈRE

**Tome 2 : Vision par
département et entité**



*Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil
du 27 avril 2022*

3.8.11. Service de la culture (SCNE)

Missions principales

Les missions du service de la culture (SCNE) et des offices qui lui sont rattachés se déclinent en deux volets principaux :

1. Encouragement des activités culturelles et des pratiques artistiques dans le canton.
2. Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine neuchâtelois.

Le service compte plus de cinquante collaborateurs pour une quarantaine d'EPT et gère une enveloppe de plus de 12 millions de francs. La direction du service assure la gestion générale du service, l'encadrement des offices, ainsi que le volet d'encouragement à la création artistique et aux institutions culturelles. Le soutien à la culture vivante, par opposition à la culture patrimoniale, se concrétise notamment au travers de subventions. Ces dernières peuvent être de nature structurelle ou ponctuelle. Les subventions ponctuelles sont allouées sur la base des recommandations émises par des experts. Elles sont destinées prioritairement aux acteurs culturels et aux artistes professionnels. L'accès à la culture, notamment pour le jeune public, ainsi que la diffusion des productions artistiques figurent également parmi les priorités du service. Par ailleurs, le service de la culture fait partie de la conférence des directeurs de la culture romande qui a pour objectif de coordonner la politique culturelle et la mise en place de dispositifs de soutiens mutualisés (CINEFORM, Label+, Musique+, Corodis, Livre+). Tout comme en 2020, la direction du service a également dû gérer - en plus de ses activités habituelles - tout le processus d'indemnisation et de soutien lié à COVID-19 dans le domaine de la culture, en étroite collaboration avec les homologues suisses.

Les missions de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine neuchâtelois sont dévolues à l'Office des archives (OAEN) ainsi qu'à l'Office du patrimoine et de l'archéologie (OPAN).

L'OAEN a pour tâches de superviser l'archivage dans l'administration cantonale, d'évaluer les documents d'activité lorsque leur durée d'utilité administrative et légale est échue, de constituer, conserver et communiquer les archives ayant un intérêt historique ou juridique permanent. Par ailleurs, il conseille et soutient les communes dans le domaine de l'archivage.

La section conservation du patrimoine de l'OPAN gère les subventions cantonales et fédérales en matière de patrimoine bâti ainsi que les bases de données architecturales et historiques. Elle préavise les dossiers de permis de construire et participe au suivi de chantiers, établit des études et des documentations et mène diverses actions de valorisation du patrimoine bâti ou mobilier.

La section archéologie de l'OPAN veille à la sauvegarde du patrimoine archéologique menacé de destruction, notamment lors de projets de construction et d'aménagement du territoire. Après de nombreuses années passées à fouiller le sous-sol du Littoral, les scientifiques s'attachent aujourd'hui à l'exploration et à la documentation archéologique des Vallées et des Montagnes, par la mise en œuvre de prospections, sondages de diagnostic, suivis de chantiers ainsi que par la réévaluation des connaissances des cavités, comme par exemple la grotte de Cotencher.

Troisième entité de l'OPAN, le Laténium assure la conservation des collections archéologiques cantonales (plus d'un demi-million d'objets et plusieurs centaines de milliers de documents scientifiques) et la mise en valeur publique de ces ensembles patrimoniaux, au travers d'expositions, de publications et d'activités de médiation.

Évolution de l'environnement et des tâches

Encouragement à l'activité culturelle

- Traitement des demandes d'indemnisation et évaluation des projets de transformation dans le cadre de l'Ordonnance fédérale COVID-Culture;
- Approfondissement des enjeux de la future loi sur l'encouragement à l'activité culturelle qui devrait être présentée en 2022;
- Suivi du projet de valorisation des Châteaux de Boudry, de Colombier et de Valangin
- Suivi des dossiers APS notamment le projet de Capitale Culturelle Suisse et le CCHAR.

OAEN Archives

- Centre archives et patrimoine (CAP) : démarrage de la phase d'études, organisation du concours d'architecture;
- Projet d'archivage numérique (AENeas) : développement de l'outil ArchiRef;
- Poursuite du déploiement des plans d'archivage dans l'administration cantonale;
- Programme VitamiNE : soutien aux services concernés dans leur effort de réduire le volume de leurs archives papier.

OPAN - Conservation du patrimoine

- Base de données du patrimoine bâti (RACN) : préparation avec les communes de la mise à jour du Recensement architectural du canton de Neuchâtel parallèlement aux révisions en cours des plans d'aménagement communaux ; des notices continueront d'être complétées au cours des prochaines années ;
- Études d'archéologie du bâti et d'histoire monumentale : poursuite dans l'ensemble du canton en fonction des chantiers en cours, avec publication des résultats ;

- Le nombre et la complexité des dossiers de permis de construire soumis à la section, qui concernent principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir, les plans d'aménagement communaux, les parcs éoliens et les voies historiques, ont fortement augmenté ces dernières années.
- Recherche de solutions aptes à concilier protection du patrimoine bâti et économies d'énergie;
- Nombreux dossiers de subventions cantonales et fédérales à gérer.

OPAN – section Archéologie

- Développement et consolidation des collaborations avec des partenaires institutionnels externes;
- Mise en application de la LSPC, notamment l'article 47, contribution financière de tiers aux opérations de diagnostic archéologique

OPAN – section Laténium

- Bénéficiaire d'une importante subvention (contributions d'exploitation) de l'Office fédéral de la culture pour 2018-2022, le Laténium a présenté une nouvelle candidature pour la période 2023-2026, qui a été reçue favorablement. En raison de la modification de la grille de calcul de l'OFC, le montant de la subvention sera cependant réduit de moitié, ce qui devrait contraindre le musée à "réduire la voilure" des activités entreprises dans le cadre de ce contrat de prestation (en particulier dans la représentativité nationale, l'inclusion culturelle et la participation sociale).
- La réorganisation des dépôts a conduit à la mise en place de procédures qui exigent une concertation étroite des trois sections de l'OPAN en vue d'une conservation des collections appropriée pour leur utilisation scientifique sur le long terme.
- Les multiples restrictions sanitaires ont peu influencé la fréquentation du musée. Les contraintes liées au COVID-19 ont suscité le développement de nouveaux formats ("Laténium estival", ateliers en classe "Laténium hors les murs") et de nouveaux modes de communication; le succès rencontré par ces innovations illustre une évolution des besoins, et conduiront à leur perpétuation, sous une forme plus circonscrite, indépendamment du "retour à la normale" sur le front de la pandémie.

Activités et réalisations

Tout comme en 2020, la pandémie du coronavirus a particulièrement touché le SCNE en 2021 puisque celui-ci a dû mettre en œuvre les mesures d'aide à la culture conçues par la Confédération: indemnisation et soutien aux projets de transformation. Ainsi la direction du service a mobilisé les 3/5 de son temps sur ce dossier.

Encouragement à l'activité culturelle

Suite à sa mise en consultation, le projet de nouvelle loi sur la culture et son rapport ont été retravaillés durant l'année 2021. Un groupe de travail réunissant des experts de différents domaines a été constitué et nourrira les réflexions afin de soumettre la nouvelle mouture au Grand Conseil durant l'année 2022.

Malgré les circonstances, le SCNE a mené à bien sa prestation d'encouragement à la culture. Ainsi, un nombre de demandes de subvention similaire aux années précédentes a été déposé et a pu être traité par les sous-commissions. Le montant total des subventions octroyé est donc analogue à l'année précédente. En parallèle, les liens ont été resserrés avec les acteurs et actrices culturel-le-s par des rencontres régulières avec la FNAAC (Fédération Neuchâteloise des Actrices et Acteurs Culturel-le-s) mais également avec les associations elles-mêmes afin de cerner au mieux leurs attentes et leurs besoins. En outre, la direction du service a accompagné les projets APS tels que Capitale Culturelle Suisse et le CCHAR. Pour faire suite aux réflexions initiées auparavant dans le cadre de la valorisation des châteaux de Boudry, de Colombier et de Valangin, 2021 a été marqué par la tenue de Ô Châteaux. Avec différents événements au cours de l'année, cette manifestation a marqué une étape importante du projet. Sur une base concrète, elle permet au Canton d'envisager, en collaboration avec les communes et les différents partenaires des musées, une gestion transversale des châteaux qui pourrait aboutir d'ici la fin de l'année 2022.

Ces missions ont été menées de front avec la mise en œuvre des mesures COVID-19 dans le domaine de la culture dont le détail figure au chapitre idoine.

OAEN - Archives

Comme en 2020, en raison de la crise sanitaire, la supervision des services s'est largement déroulée par visioconférence, les déplacements physiques dans les services ayant eu lieu surtout pour faire de l'évaluation. L'OAEN a ainsi procédé à 121 actions de conseil et d'évaluation auprès de 46 entités soumises à la LArch et à 18 visites auprès de 4 communes. Le logiciel ArchiClass permettant de gérer les plans d'archivage est installé auprès de 30 entités cantonales et 14 communes. Après des échanges nourris, l'office fédéral de la protection de la population (section de la protection des biens culturels) a classé en catégorie les archives de 8 communes. Durant l'été, 2 institutions ont été touchées par des inondations qui ont demandé une intervention immédiate de l'OAEN.

L'OAEN a réceptionné 31 versements d'archives administratives et 17 dépôts ou dons d'archives privées pour un total cumulé de 352 mètres-linéaires. Pour pouvoir accueillir ces archives, l'OAEN dispose depuis l'automne 2021 d'un cinquième dépôt de conservation externe provisoire, à La Chaux-de-Fonds, les autres dépôts étant arrivés à saturation. L'OAEN a également autorisé 66 opérations d'élimination d'archives administratives sans intérêt juridique ni historique pour un total cumulé de 1'186 mètres-linéaires. Par ailleurs, l'OAEN a pu dispenser 2 formations à l'archivage, tandis que 2 autres ont dû être annulées en raison de la pandémie. 17 fonds d'archives ont fait l'objet de travaux de récolement, de classement et de reconditionnement.

En dépit de périodes de fermeture partielle ou totale de la salle de lecture, 192 lecteurs ont été accueillis pour un total cumulé de 543 journées de travail en salle de lecture. 5'303 unités archivistiques ont été communiquées. L'OAEN a répondu par écrit à 243 demandes de recherche, dont 23 portaient sur des dossiers de victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance. Le futur Centre archives et patrimoine (CAP) – anciennement Nouveau Centre d'Archives (NCA) – est entré en phase projet grâce à l'adoption par le Grand Conseil du rapport 20.051. Les travaux menés conjointement avec le SBAT et la Ville de La Chaux-de-Fonds durant l'année 2021 permettront de lancer le concours d'architecture pour la modification et l'agrandissement du site choisi durant l'année 2022. Le récolement général des fonds en vue de préparer les opérations de déménagement a commencé à l'été.

Le projet d'archivage numérique (AENeas) s'est poursuivi avec le démarrage des travaux de développement d'outil informatique ArchiRef appelé à gérer le cycle de vie des documents produits dans l'administration.

Au 1er janvier 2021 est entrée en vigueur la révision conjointe de la LArch et de la loi de santé garantissant désormais une base légale pour l'archivage des dossiers médicaux.

OPAN - section Patrimoine

En 2021, le Conseil d'État a adopté six arrêtés de classement et quatre arrêtés de mise à l'inventaire. L'évolution du nombre des dossiers (permis de construire, plans d'aménagement communaux, parcs éoliens et voies historiques) examinés ces quatre dernières années se présente comme suit : 342 en 2017, 369 en 2018, 373 en 2019, 465 en 2020 et 464 en 2021.

La mise à jour du Recensement architectural a été poursuivie parallèlement aux révisions des plans d'aménagement communaux, de même que la mise en route de la base de données informatique sur la plateforme Web de Zetcom. Le règlement d'application de la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel a été adopté le 25 janvier 2021 par le Conseil d'État. L'arrêté déterminant les conditions de reconnaissance comme dignes d'être protégés d'immeubles bâtis sis hors zone à bâtir et ayant la valeur 4 au Recensement architectural du canton de Neuchâtel, en application de l'article 20, alinéa 3, de la loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel, du 4 septembre 2018, a été adopté le 21 avril 2021.

En 2021, 17 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 560'501 francs et 23 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 727'505 francs ont été adoptés par le Conseil d'État ou le DESC. Les subventions cantonales versées en 2021 se sont élevées à 852'634 francs, avec la tranche de CHF 300'000.- sur la subvention octroyée en 2015 par le Grand Conseil pour la restauration de la Collégiale de Neuchâtel. Les subventions fédérales versées se sont quant à elles élevées à 910'219 francs.

Les travaux de restauration de plusieurs immeubles ont été suivis, tandis qu'ont été menées des recherches historiques et des investigations archéologiques sur certains d'entre eux.

Parmi les présentations publiques et visites commentées mises sur pied, les Journées européennes du patrimoine, les 11 et 12 septembre, sur le thème « Faire et savoir-faire », ont connu un joli succès avec 1278 visiteurs. Il a en outre été répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils de propriétaires, services cantonaux et communaux, étudiants, journalistes, spécialistes ou amateurs.

OPAN – section Archéologie

Nombre de projets de construction et d'aménagement ont nécessité une intervention sur le terrain de la part de l'ensemble des collaborateurs, pour la réalisation de diagnostics archéologiques ; des tâches intrinsèquement liées au traitement des dossiers SATAC et préalables à l'émission des préavis requis lors des demandes d'autorisations de construire. Échelonnées sur toute l'année, ces opérations ont été menées dans toutes les régions du canton. Elles n'ont pas été suivies par la mise en œuvre de fouilles extensives, compte tenu de la quantité ou de la nature des vestiges archéologiques découverts, ainsi documentés dans le cadre même du diagnostic.

Parallèlement à ces missions courantes, plusieurs projets de recherches ont été initiés en 2021. Le premier - inscrit sur le long terme – est un partenariat avec le Service archéologique de l'État de Fribourg (SAEF), dont l'objectif est la mise en œuvre conjointe de mesures de sauvegarde et de documentation du patrimoine immergé régional. Entre les mois d'avril et de mai, deux opérations successives ont été réalisées. Il s'agissait en premier lieu d'étudier sur terre ferme deux pirogues, menacées par l'érosion et extraites des fonds lacustres en 2020. Découvertes au large de La Tène et à Font (FR), ces embarcations sont respectivement datées de 3000 av. J.-C. et du 10^e siècle de notre ère. S'en est suivie une opération d'archéologie subaquatique, toujours au large de La Tène, visant à la documentation d'une autre pirogue (datée vers 2600 av. J.-C.) et surtout du piège terminal (nasse) d'une pêcherie, à l'origine aménagée dans un ancien bras de la Thielle à la fin du Néolithique (env. 2450-2200 av. J.-C.). Cette installation halieutique, qui n'a pas d'équivalent connu dans nos régions, est à considérer comme exceptionnelle de par son état de conservation, sa technicité et sa datation.

L'été 2021 a ensuite été rythmé, entre mai et juillet, par deux fouilles archéologiques successives, dont la mise en œuvre fut dictée par la nécessité d'appliquer les mesures adaptées à leur sauvegarde, en réponse aux dégradations subies lors de fouilles clandestines.

La première concerne la grotte des Plaints à Couvet qui, après celle de Cotencher (Rochefort), constitue le plus vieux site archéologique neuchâtelois fréquenté par les Néandertaliens. 2021 marque un premier retour au terrain depuis les fouilles réalisées par le Covasson J.-P. Jéquier dans les années 1950-1960. Cette première campagne, menée en collaboration avec le Spéléo club des Montagnes neuchâteloises, a consisté à récolter la totalité des sédiments issus des fouilles clandestines pratiquées en 2017, ainsi qu'à débiter l'évacuation des déblais des anciennes fouilles.

Le second site qui attira toute l'attention des archéologues – et des médias ! - est un vaste tertre funéraire – ou tumulus - du Premier Âge du Fer (600-500 av. J.-C.), situé dans la forêt du Chanet à Colombier. Il a été l'objet d'une première campagne d'investigations qui marque le lancement d'un programme pluriannuel - alliant sauvegarde patrimoniale, étude scientifique et formation pédagogique – sous la forme d'une fouille-école associant la participation d'étudiants en archéologie de l'Université de Neuchâtel. Cette opération a en outre donné lieu à une journée « portes ouvertes » qui a connu un grand succès auprès de la population neuchâteloise.

Pour mémoire, l'Institut d'archéologie de l'Université de Neuchâtel a mené, entre 2018 et 2020, un programme de prospection archéologique dans la région du Val de Travers, en collaboration avec l'archéologie cantonale. Outre des résultats prometteurs, le fait marquant de ces recherches fut l'engouement suscité auprès de la population qui, par la mise à disposition de précieuses connaissances ou autres documents d'archives, a fortement contribué à leur succès. Aussi, la section Archéologie a pris l'option de poursuivre sur cette voie dans le développement de ses recherches prospectives des Vallées et des Montagnes, en encadrant notamment des amateurs passionnés d'histoire et d'archéologie. C'est dans un tel contexte, par exemple, qu'un recensement des fours à chaux dans la vallée de La Brévine a débuté en 2021.

OPAN – section Laténium

En dépit des fermetures et des multiples restrictions sanitaires liées à la pandémie du COVID-19, le Laténium a connu en 2021 une fréquentation exceptionnelle, soit 83'330 personnes qui ont visité le parc et musée d'archéologie, dont 38'321 dans les expositions. Cette affluence est assurément liée à l'intérêt de l'offre proposée, mais elle témoigne également de l'importance accordée par la population aux activités et aux échanges culturels, dans les conditions difficiles des contraintes sanitaires.

L'exposition « Des choses » a accueilli un public large et diversifié, qui a fortement apprécié le caractère innovant d'une approche visant à illustrer le pouvoir narratif des objets archéologiques. Réalisée grâce à la collaboration de nombreux partenaires et mobilisant des prêts accordés par 33 institutions muséales et scientifiques réparties entre la Suisse, la France, l'Italie, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, cette exposition réunissait des objets très variés, de nature assez déroutante, généralement négligés car difficiles à appréhender pour les archéologues. Soumis à des éclairages originaux, dans un dialogue entre science et arts (création vidéo, littérature, musique et scénographie), ces objets révélaient en somme des pans méconnus du passé, touchant à l'univers mental de nos lointains prédécesseurs, saisis parfois jusque dans l'intimité du quotidien préhistorique.

Afin de répondre à la demande croissante d'activités culturelles de plein air, le musée a reconduit en 2021 l'organisation du « Laténium estival ». Au cœur de la programmation, une installation d'arts visuels et quatre spectacles de danse et de musiques contemporaines, inspirés par les thématiques valorisées par le musée et résonnant avec l'atmosphère du lieu, qui ont permis de multiplier les regards portés sur l'archéologie et le patrimoine. Par ailleurs, les ateliers didactiques « village préhistorique » organisés dans le parc archéologique tous les après-midis durant quatre semaines ont connu, en dépit d'une météo très défavorable, une forte affluence, avec une importante participation de familles de touristes alémaniques.

Globalement, les prestations de médiation culturelle ont presque retrouvé les moyennes d'avant la pandémie, qui s'élèvent à plus de 600 réservations de groupes (ateliers et visites guidées). Ce résultat tient en particulier à la mise en œuvre, avec le soutien du Service de l'enseignement obligatoire, d'ateliers « Laténium hors les murs », proposant une gamme d'ateliers adaptés pour se tenir de manière décentralisée dans les salles de classe, sur l'ensemble du territoire cantonal.

De manière générale, on notera la poursuite constante des efforts du Laténium dans le domaine de la « Culture inclusive » - par l'organisation de manifestations thématiques, la formation continue pour l'accueil de visiteurs-euses en situation de handicap, ainsi que par la création d'offres spécifiques destinées à ces publics-cibles. Ces principes d'inclusion sociale guident également les travaux conduits sous l'égide du Service des bâtiments pour la revalorisation du parc archéologique.

En coulisses, le musée est engagé depuis cinq ans dans un ambitieux programme de réorganisation des dépôts. Selon les nouvelles normes de conservation préventive, ces travaux, qui doivent assurer les bases d'une gestion durable des très importantes collections archéologiques cantonales (près de 550'000 objets et plusieurs centaines de milliers de documents scientifiques), impliquent des efforts logistiques considérables (reconditionnement, tri, inventaire, modification des systèmes climatiques et des procédures de traitement informatique), conduits en concertation et avec l'appui de la section Archéologie cantonale de l'OPAN.

Principal centre d'interprétation pour les Palafittes du pourtour alpin (Suisse, France, Allemagne, Italie, Autriche et Slovaquie), le Laténium a accueilli la manifestation internationale organisée par le Swiss Coordination Group UNESCO Palafittes avec le soutien de l'Office fédéral de la culture pour la célébration des 10 ans de l'inscription au Patrimoine mondial.

À noter enfin l'issue favorable de la candidature du Laténium aux contributions d'exploitation de l'Office fédéral de la culture : pour la période 2023-2026, le musée bénéficiera encore d'une subvention importante (sensiblement réduite toutefois par rapport à la période 2018-2022, en raison d'une modification de la grille de calcul de la Confédération). Établi sur la base d'un contrat de prestations, ce soutien financier permettra au Laténium de poursuivre son action pour la popularisation de l'archéologie, tout particulièrement pour ce qui touche à l'inclusion culturelle et la participation sociale.

Résultat financier

Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Comptes	Écart C2021 - B2021		Écart C2021 - C2020	
	2020	2021	2021	CHF	%	CHF	%
Revenus d'exploitation	3'639'877	1'116'464	6'171'684	+5'055'220	+452.8%	+2'531'807	+69.6%
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	--	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	--	0	--
42 Taxes	310'381	388'164	324'418	-63'746	-16.4%	+14'036	+4.5%
43 Revenus divers	34'800	178'300	57'222	-121'078	-67.9%	+22'423	+64.4%
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
46 Revenus de transfert	389'795	50'000	365'754	+315'754	+631.5%	-24'041	-6.2%
47 Subventions à redistribuer	2'904'901	500'000	5'424'036	+4'924'036	+984.8%	+2'519'134	+86.7%
49 Imputations internes	0	0	255	+255	--	+255	--
Charges d'exploitation	18'350'251	15'812'365	23'297'419	+7'485'054	+47.3%	+4'947'168	+27.0%
30 Charges de personnel	5'208'920	5'439'603	5'301'368	-138'235	-2.5%	+92'448	+1.8%
31 Biens, services et autres charges d'expl.	1'147'657	1'208'850	1'087'814	-121'036	-10.0%	-59'843	-5.2%
33 Amortissements du patrimoine administratif	70'840	380'000	45'072	-334'928	-88.1%	-25'768	-36.4%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	--	0	--
36 Charges de transfert	7'250'288	5'938'487	8'809'257	+2'870'770	+48.3%	+1'558'969	+21.5%
37 Subventions redistribuées	2'904'901	500'000	5'424'036	+4'924'036	+984.8%	+2'519'134	+86.7%
39 Imputations internes	1'767'645	2'345'425	2'629'872	+284'447	+12.1%	+862'227	+48.8%
Résultat d'exploitation	-14'710'374	-14'695'901	-17'125'735	-2'429'834	-16.5%	-2'415'361	-16.4%
44 Revenus financiers	0	0	0	0	--	-0	-100.0%
34 Charges financières	0	0	0	0	--	0	--
Résultat de financement	0	0	0	0	--	-0	-100.0%
Résultat opérationnel	-14'710'374	-14'695'901	-17'125'735	-2'429'834	-16.5%	-2'415'361	-16.4%
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	--	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	--	0	--
Résultat total	-14'710'374	-14'695'901	-17'125'735	-2'429'834	-16.5%	-2'415'361	-16.4%
Personnel administratif							
Postes occupés au 31.12	51.00	55.00	54.00	-1.00	-1.8%	+3.00	+5.9%
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	37.70	38.70	38.80	+0.10	+0.3%	+1.10	+2.9%

Commentaires

Les revenus et charges d'exploitation du service de la culture montrent une augmentation substantielle liés à COVID-19 et aux mesures de soutien mises en place par la Confédération. Leur importance ne pouvait être prévue lors de l'élaboration du budget 2021.

Groupe 43: Ce montant correspond notamment à la mobilisation du compte de bilan (frais généraux archéol A5 VD-Areuse) dont les dépenses ont été moins élevées qu'initialement prévu.

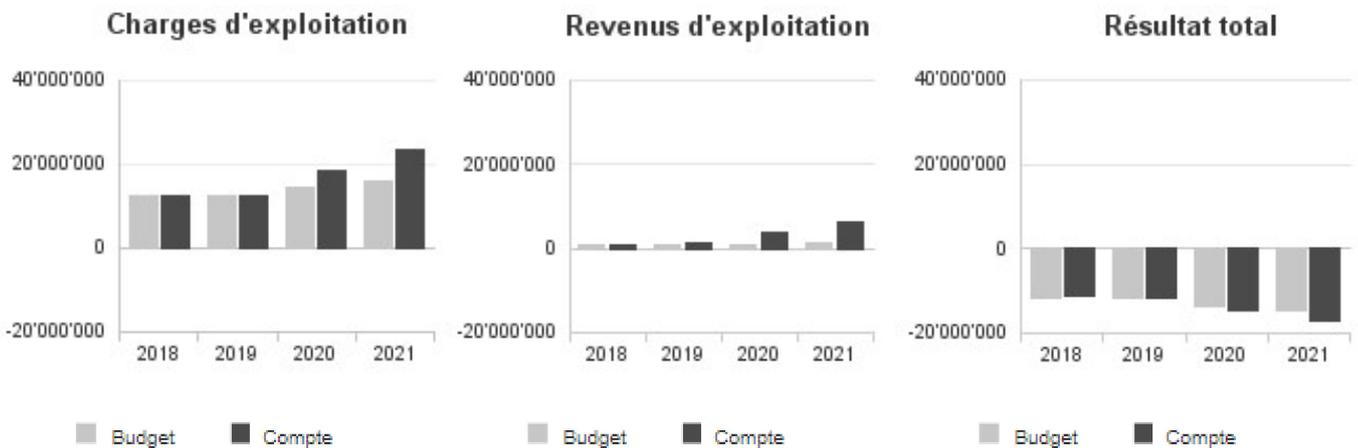
Groupe 46: La subvention de 300'000.- CHF versée par l'OFC pour le Laténium apparaît sous cette nature. Elle est reversée à la Fondation La Tène (nature 36)

Groupe 47: Subventions octroyées par la Confédération dans le cadre des conventions programme au niveau du patrimoine et des aides COVID-19 (Un montant identique apparaît sous 37: Subventions à redistribuer).

Groupe 36: Augmentation liée au versement des aides COVID (pour la partie cantonale).

Groupe 37: Subventions fédérales reversées par le canton. Voir remarque 47 ci-dessus.

Évolution du compte de résultats



Résultat analytique

Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Encouragement culturelles (CHF)	activités	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes		92'468	143'700	96'574
Coûts salariaux et de structure		170'807	93'998	57'674
Coûts des services centraux		46'444	33'647	21'387
Revenus		3'280	0	11'640
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)		306'439	271'345	163'995

Commentaires

La direction du service a mené à bien ses différentes missions d'encouragement à l'activité culturelle tout en gérant les aides COVID-19. Au niveau des charges directes, moins de mandats ont pu être réalisés par rapport à ce qui était prévu du fait de la large mobilisation liée à la mise en œuvre de l'Ordonnance Covid-19 Culture.

Archéologique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	183'363	240'000	147'427
Coûts salariaux et de structure	1'425'789	1'504'655	1'328'788
Coûts des services centraux	456'464	708'295	627'269
Revenus	114'190	155'000	39'735
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'951'427	2'297'951	2'063'749

Commentaires

La réduction des charges est consécutive au décès d'une collaboratrice en janvier 2021, dont le poste a été laissé vacant sur le reste de l'année et repourvu en 2022.

Une réduction des recettes provenant du compte de bilan (frais généraux archéol A5 VD-Areuse) s'explique par la priorisation des ressources et des tâches cantonales au détriment des projets d'élaboration autoroutiers A5.

Patrimoine (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	81'088	90'200	95'261
Coûts salariaux et de structure	1'019'683	1'038'915	1'068'207
Coûts des services centraux	313'801	467'838	485'595
Revenus	-32'426	0	0
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'446'999	1'596'953	1'649'063

Commentaires

Musée (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	495'805	520'250	527'114
Coûts salariaux et de structure	2'059'079	2'085'990	2'111'643
Coûts des services centraux	637'063	943'493	982'867
Revenus	241'201	282'164	277'863
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	2'950'747	3'267'569	3'343'760

Commentaires

Augmentation des coûts salariaux liée aux diverses contraintes COVID, en particulier pour les relations avec le public (exigences de sécurité, congés-maladie et télétravail).

Archives (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Charges directes	90'771	62'400	82'984
Coûts salariaux et de structure	1'056'490	1'265'545	1'130'647
Coûts des services centraux	313'337	473'939	512'674
Revenus	18'916	21'300	18'882
Coûts nets (+) / Revenus nets (-)	1'441'681	1'780'584	1'707'422

Commentaires

Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorp. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Arts et lettres+Institut	180'134	148'000	184'819
Cinéma	300'000	335'000	335'500
Fonds Documentaires	1'910'000	1'920'000	1'910'000
Médiation culturelle	41'400	40'000	44'800
Musique	580'892	539'000	577'292
Promotion de la lecture	384'000	387'500	384'000
Sociétés savantes et formation	144'700	143'000	140'700
Sub. féd. diverses	-3'957	-50'000	0
Subs. div .ins. privées	348'847	375'000	333'540
Subsides com. divers	183'308	325'000	219'095
Théâtre & centre cult.	1'297'763	1'319'000	1'380'783
Total charges (+) / revenus (-) nets	5'367'087	5'481'500	5'510'528

Commentaires

Les subventions versées en 2021 dépassent de 30'000.- CHF ce qui avait été budgété en raison notamment d'une modification de leur comptabilisation. En effet, en 2021, suite aux remarques du contrôle cantonal des finances, les subventions dont

l'engagement a été pris durant l'année ont été intégralement imputées sur l'exercice comptable alors qu'auparavant l'imputation se faisait au moment du versement.

Les variations qui s'observent entre le budget et les comptes entre les différentes rubriques s'expliquent par des différences au niveau des demandes de soutiens ponctuels qui varient fortement d'une année à l'autre dans les différents domaines de la création artistique. En effet, si les subventions structurelles aux institutions sont versées sur une base annuelle, il reste une part variable dans l'enveloppe des subventions. Cette part variable correspond aux soutiens octroyés par le service de la culture en lien avec les projets ponctuels. Ceux-ci ne sont pas prévisibles au moment de l'élaboration du budget.

Subventions fédérales diverses : subventions acquises pour des recherches archéologiques menées par l'OPAN. Réduction en corrélation avec les ressources disponibles de l'office.

Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorp. (CHF)	Comptes	Budget	Comptes
	2020	2021	2021
Frais de rappel	-20	0	-60
Monuments et sites	706'626	500'000	910'219
Sub. féd. pro. mon. sit.	-706'626	-500'000	-910'219
Total charges (+) / revenus (-) nets	-20	0	-60

Commentaires

Il s'agit des subventions fédérales versées par l'OFC au canton dans le cadre de la convention-programme 2016-2020 ainsi que 2021-2024.

Projets gérés par crédit d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Comptes 2020			Budget 2021			Comptes 2021		
		Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net
Aides SCNE Coronavirus	En cours	2'198'275	2'198'275	0	0	0	0	6'857'125	4'593'982	2'263'143
Création moyens nécessaires LArch	En cours	70'840	0	70'840	380'000	0	380'000	45'072	0	45'072
PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	0	0	0	0	0	0	466'600	0	466'600
Rest. Collégiale de Neuchâtel 2ème étape	En cours	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000	300'000	0	300'000
Vitami.NE	En cours	0	0	0	108'000	0	108'000	33'714	0	33'714
Total		2'569'115	2'198'275	370'840	788'000	0	788'000	7'702'512	4'593'982	3'108'530

Commentaires

Un crédit supplémentaire a été accepté afin d'indemniser et de soutenir les milieux culturels (entreprises et personnes physiques) touchés de plein fouet par les mesures prises dans le cadre de COVID-19. Le démarrage du développement d'ArchRef ayant été retardé de quelques mois en raison du Covid, seule une partie de son financement a pu être engagée en 2021.

Restauration de la Collégiale de Neuchâtel 2^{ème} étape: La quatrième tranche de CHF 300'000 concernant la 2ème étape des travaux de restauration de la Collégiale de Neuchâtel a été versée en 2021. Des tranches de même montant seront versées les prochaines années.

Suite au changement de législature, la responsabilité des dossiers APS a été transférée de l'ex-DEAS au DFS qui a privilégié une gestion directe par les services concernés. Raison pour laquelle des montants figurent aux comptes du service sans qu'ils aient été budgétés.

Incidences financières relatives à la pandémie COVID-19

Compte de résultats détaillé - Effet COVID-19 (CHF)	Estimation impact au 31.12.2021	Nature de la variation
Revenus d'exploitation	4'579'570	Augmentation de revenus
46 Revenus de transfert	65'754	Augmentation de revenus
47 Subventions à redistribuer	4'513'816	Augmentation de revenus
Charges d'exploitation	6'909'531	Augmentation de charges
30 Charges de personnel	35'386	Augmentation de charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	17'020	Augmentation de charges
36 Charges de transfert	2'343'309	Augmentation de charges
37 Subventions redistribuées	4'513'816	Augmentation de charges
39 Imputations internes		
Résultat total	-2'329'961	Détérioration du résultat

Commentaires

La direction du service de la culture a dû poursuivre la mise en œuvre des mesures d'aide à la culture conçues par la Confédération. Durant l'année 2021, la direction du service et ses 3.45 EPT a mobilisé les 3/5 de son temps sur ce dossier tout en poursuivant les activités courantes dans le domaine de l'encouragement à l'activité culturelle (traitement des demandes de subventions, appels à projets, ...). Afin d'accomplir cette mission, la direction a pu s'appuyer sur les compétences des deux personnes engagées chacune à 50% pour traiter les 262 demandes d'indemnisation ainsi que les 85 projets de transformation qui ont été déposés. En outre, grâce à une collaboration avec le service de l'emploi ainsi que l'organisation BNF, des ressources supplémentaires ont également permis de traiter l'ensemble des demandes. Au vu de la complexité des flux financiers, le SFIN a accompagné le processus. Par ailleurs, pour faire suite au rapport préliminaire produit en tout début de processus, le CCFI a réalisé un audit de bilan à la fin de l'année.

Le recours à une fiduciaire (31) a été inévitable afin de traiter les cas les plus complexes en particulier pour des montants d'indemnisation conséquents et afin de respecter les délais imposés par la Confédération. Ces frais ont été pris en charge en partie par la Confédération.

Heures internes COVID-19 (CHF)	Nombre d'heures au 31.12.2021
Service de la culture	967
Total	967

Commentaires